

Formation CSE

Entreprises plus de 50 salariés

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

Mise à disposition d'une boîte à outils avec de nombreux documents, process ... sur notre espace intranet.

Prérequis :

Parler et écrire le français

Durée :

21 heures - 3 journées

Public :

Membres du comité social et économique.

Futurs membres

Dirigeants et services RH.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation. ([calendrier des sessions](#))

Participants :

1 collaborateurs minimum

15 collaborateurs maximum par groupe.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Groupe ACN possède un enregistrement préfectoral pour dispenser cette formation.

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement général du CSE (entreprises d'au moins 50 salariés).
- Maîtriser son rôle de membre du comité social et économique.
- Gérer les activités sociales et culturelles.
- Prendre part à la vie économique de l'entreprise

Programme :

- La composition du comité social et économique :

- Les atouts et spécificités du CSE dans l'entreprise.
- Les principales différences par rapports aux anciennes instances.
- Le bureau du CSE.

- Le rôle de réclamation des membres du CSE :

- La nuance entre réclamation et revendication.
- La présentation des réclamations à l'employeur.
- L'assistance des salariés dans les procédures disciplinaires.
- Le droit d'alerte.
- Les relations avec l'inspecteur du travail.
- La préparation des réunions.
- Le déroulement des réunions.
- Les comptes rendus.

- Le rôle économique et professionnel du CSE :

- Le double positionnement de l'employeurs.
- Les domaines d'information.
- L'analyse des documents comptables de l'entreprise.
- Les domaines de consultation permanente et la procédure qui s'y rattache.
- Les trois consultations périodiques.
- La base de données économique et sociale.
- La possibilité de négocier les modalités de consultation avec l'employeur.

- Le rôle de gestion des ASC (activités sociales et culturelles) :

- Les règles de transfert de compte à compte.
- Les règles concernant les cotisations et exonérations URSSAF.
- Les différentes prestations autorisées et interdites.
- Les principes de comptabilité des ASC.
- Les modalités de décisions concernant les ASC.

Formation CSE

Entreprises plus de 50 salariés

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

Mise à disposition d'une boîte à outils avec de nombreux documents, process ... sur notre espace intranet.

Prérequis :

Parler et écrire le français

Durée :

21 heures - 3 journées

Public :

Membres du comité social et économique.

Futurs membres

Dirigeants et services RH.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation. ([calendrier des sessions](#))

Participants :

1 collaborateurs minimum

15 collaborateurs maximum par groupe.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Groupe ACN possède un enregistrement préfectoral pour dispenser cette formation.

Programme :

- Le rôle en matière de santé sécurité et conditions de travail :

- La prévention et la surveillance des risques physiques et psychiques.
- Le suivi des travaux des entreprises extérieures.
- Les consultations du CSE en matière de SSCT.
- Le droit d'alerte et le droit de retrait.
- Le déclenchement et le suivi d'une procédure d'enquête.
- L'identification de la responsabilité de l'employeur en cas d'accident.

- Les moyens des élus du CSE :

- Les locaux.
- La libre circulation.
- L'accès au document unique de prévention des risques et aux registres de l'entreprise.
- Les heures de délégation.
- Les outils de communication.
- Le statut de salarié protégé.

- Le fonctionnement pratique du CSE :

- Les réunions préparatoires.
- Les séances du comité.
- Les ordres du jour.
- La rédaction des PV.
- Le délit d'entrave.
- Le règlement intérieur du CSE

Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.